

Directeur de publication : Michel Champigny, rédacteur en chef : Claire Vachedor, conception : Caroline Auzanneau, IPNS.

LE MOT DU MAIRE

Vous avez entre les mains le 7^e numéro du flash info. Ce petit document, qui sort tous les 2 mois environ, a pour ambition de vous tenir régulièrement informés de la vie de la commune (avancée des chantiers, décisions du Conseil municipal...). Cette fois-ci, nous vous proposons un numéro

« double », où la part belle est laissée aux photos. Vous découvrirez les travaux réalisés dans les écoles pendant l'été, à la piscine, les projets au parc Robert Guignard et bien d'autres sujets encore. Je vous laisse le plaisir de les découvrir...

Michel CHAMPIGNY

QUESTIONNAIRE

Comment trouvez-vous la vie à Sainte-Maure-de-Touraine ? Votre avis nous intéresse !

Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement respecté par tous. C'est aussi le maintien du lien social, le tri des déchets, la préservation des commerces, le développement

d'équipements ou encore la propreté des rues. Offrir un cadre de vie favorable aux Sainte-Mauriens est une priorité



pour la municipalité tant pour le bien-être de ses habitants que pour l'image de la ville à l'extérieur.

La commune distribuera prochainement un questionnaire dans votre boîte aux lettres afin d'avoir votre avis et préparer l'avenir de la commune.

A vos crayons, on compte sur votre participation !

APPEL À TÉMOIGNAGES ET SOUVENIRS



Jean-Charles Gaumé prépare un nouvel ouvrage sur l'histoire de Sainte-Maure-de-Touraine. Celui-ci porterait sur l'évènement survenu le 14 juillet 1944, d'un avion de reconnaissance de la RAF, abattu par la DCA

allemande à la Jugeraie.

Si vous avez été témoin de cet évènement, si vous avez des informations à ce sujet, envoyez vos coordonnées postales ou téléphoniques à Sun-Graphic en vue d'un entretien.

Sun-graphic
75 rue de Verdun
37800 Sainte-Maure-de-Touraine
sun.graphic@laposte.net

BUDGET GÉNÉRAL

Lors de la Commission des finances du 20 mai 2015, M. le Maire a expliqué que la commune va emprunter 500 000 € pour finaliser l'aménagement du grenier de l'espace Theuriet (atelier de peinture A. Renoir), l'achat du bâtiment Beaubour (installation des ateliers municipaux) et l'achat d'une parcelle pour le projet « Bien vivre à domicile ».

Cet emprunt est prévu au

budget 2015 de la commune. Une consultation a été lancée auprès des principaux établissements financiers partenaires des collectivités. Il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne, - la plus intéressante - avec les caractéristiques suivantes :
Durée : 19 ans - taux : 2,03 % - index : taux fixe - amortissement : échéances constantes - périodicité de remboursement : annuelle.



ATTENTION

Des individus se présentant comme mandatés par la mairie circulent au sein de notre commune. Ils proposent des services à domicile (passage de la télévision à la haute définition, rénovation de l'habitat...). Les personnes

âgées ou vulnérables peuvent être victimes de certaines pratiques abusives du démarchage à domicile, alors soyez vigilants !

Nous rappelons que la mairie ne fait aucun démarchage à domicile.

LES TRAVAUX

EN BREF

C'est fait !

- ▶ Cet été, dans le cadre du programme voirie, il a été réalisé les réfections des voies des Jahans et du Buisson Rond. Ces opérations ont consisté au bouchage de nids de poules au moyen d'un processus à l'émulsion de bitume projeté.
- ▶ Au parc Robert Guignard, la structure de jeu « araignée » a été remplacée.
- ▶ A la mairie, les fenêtres en PVC ont été remplacées par des modèles en bois plus pratiques, plus isolants et mieux intégrés.

C'est en cours...

- ▶ A la suite des travaux de la LGV et du remembrement, certains chemins ou fossés sont à recréer ou déplacer. Ces travaux, appelés travaux connexes, sont financés par Coséa mais sous maîtrise d'ouvrage de la commune. Les chantiers ont débuté et doivent durer tout l'automne.

C'est pour bientôt !

- ▶ Par ailleurs, dans le cadre du programme voirie, deux voies restent à réaliser : la réfection de la voie de la Cantinière sur 400 mètres et la partie haute de la rue Jean Desaché.
- ▶ Après un état des lieux du camping, et conformément à la législation concernant les réseaux électriques, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de réhabiliter les réseaux qui, devenus obsolètes et vétustes, sont très dangereux pour les campeurs. Il faut savoir que le camping est occupé tout au long de l'année notamment par les agents de la ligne LGV.
- ▶ La commune envisage de construire un local d'une superficie de 17,40 m². Ce local permettra la mise en place d'une buvette lors des manifestations organisées par le club de pétanque mais pourra également être utilisé pour toutes autres manifestations sur le site du parc.



À LA PISCINE MUNICIPALE

Pour démarrer la saison en beauté, la piscine a connu un petit coup de jeune grâce au nettoyage et à la peinture en coloris vifs de ses vestiaires, sanitaires, sols et murs. Le carrelage du fond de la piscine a été refait et 6 parasols ont été achetés. Une association de jeunes, créée cet été, a permis d'ouvrir le kiosque abandonné depuis de nombreuses années et de faire revivre ce lieu en mettant en place des activités sportives (volley, tennis de table). Les nageurs ainsi que les visiteurs ont pu déguster glaces, gâteaux, etc., durant la période estivale.



AU STADE MUNICIPAL MARC DESACHÉ

La mise aux normes et l'installation de la main courante sur le terrain d'honneur ont été réalisées ainsi qu'un chemin d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les tribunes se sont vues rajeunir grâce à une bonne couche de peinture.



EN PHOTOS

À L'ÉCOLE MATERNELLE C. PERRAULT

Tables et chaises de la classe de grande section, attendues depuis de nombreuses années, ont été renouvelées. Les abords de l'école ont été sécurisés grâce à l'installation

de barrières, d'un radar pédagogique et d'un ralentisseur. Deux portails ont été réalisés et posés par les agents communaux.



AU 32 RUE DU Dr PATRY

Trois logements locatifs sociaux ont été réalisés :

- un type 1 de 25,39 m² pour un loyer de 138,88 €.

- un type 3 de 85,57 m² pour un loyer de 466,36 €.
- un type 3 de 47,88 m² pour un loyer de 260,95 €.



AU CIMETIÈRE

La réhabilitation par les agents municipaux de la maisonnette du cimetière est terminée. Désormais cet ossuaire peut contenir 180 boîtes à ossements.

Concernant le columbarium, des cases urnes ont été achetées. Voici les tarifs :

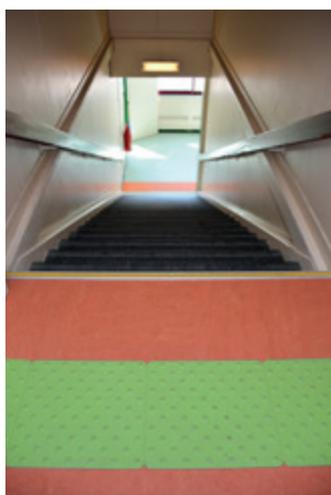
- pour 30 ans : 489,20 €.
- pour 15 ans : 311,85 €.



À L'ÉCOLE PRIMAIRE VOLTAIRE

Cet été, la troisième tranche de travaux a consisté en l'isolation, le bardage et le désamiantage des sols ainsi qu'en l'aménagement de l'accessibilité pour les mal-voyants. A la demande

générale, le chemin du collège a été sécurisé par la mise en place de barrières automatiques interdisant l'accès aux particuliers durant les heures de cours (8h / 17h30).



AU LOTISSEMENT LES CHAUFFEAUX

Une aire de jeux a été réalisée à côté du terrain de pétanque pour le bonheur des enfants et la sérénité des parents.



NOUVELLE DIRECTION À LA MAIRIE

Après 3 ans passés à Sainte-Maure-de-Touraine, Pascale Bonnamy, directrice générale des services municipaux, a quitté la mairie le 2 août pour un poste important au sein de la communauté

de communes de Château-Renault. Depuis le 15 septembre, c'est Stéphane Domenger, en provenance de la mairie de Richelieu, qui a repris ces fonctions.

ère BOUGIE

Premier printemps pour notre guinguette installée au pôle La Flânerie. Un lieu de rendez-vous pour passer d'agréables moments. Nous souhaitons un joyeux anniversaire au Petit Pas qui est un vecteur d'animation sur notre territoire.



UN DON POUR SE SOUVENIR...

Un monsieur qui habite Sainte-Maure depuis 1966 a été décoré de la Médaille de la Résistance Française pour son engagement en Corrèze durant l'Occupation.

Président de l'association départementale des Médaillés de la Résistance Française, il a reçu la Légion d'honneur en 1999. Très attaché à Sainte-Maure, cet habitant ne souhaite pas que les valeurs de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française * disparaissent et a choisi, en collaboration avec l'association, de faire don à la ville d'un drapeau

« Médaillés de la Résistance Française secteur de L'Indre-et-Loire » et d'une malle en bois contenant tous les accessoires au port du drapeau lors des défilés.

* Créée le 2 juin 1947 et dissoute fin 2013, l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française (ANMRF) avait pour objet de transmettre le message et les valeurs de la Résistance Française, d'en assurer la défense et de resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui unissaient dans l'épreuve les titulaires de la Médaille de la Résistance Française.

DÉJEUNER FESTIF

Dimanche 18 octobre à 12h, la municipalité par la voie du centre communal d'action sociale, invite les Sainte-Mauriens de 72 ans et plus au traditionnel repas des aînés dans la salle des fêtes. Cet évènement, moment important de la vie de notre



commune, est un signe de respect et d'amitié envers nos aînés.

LES PRIX MALINS DES SAINTE-MAURIENS

Les abonnés à l'électricité et au gaz ne le savent pas assez, mais ils ne sont pas obligés de se fournir auprès d'ERDF-GRDF depuis 2007. Pour faire jouer la concurrence, Les Prix Malins des Sainte-Mauriens proposent aux habitants et aux sociétés de la commune une nouvelle opération d'achat groupé « Les Prix Malins énergie ». Une fois les volontaires réunis, l'association lancera un appel d'offres auprès des fournisseurs alternatifs pour obtenir les tarifs les plus attractifs du marché.

L'association table sur une réduction minimum de 10% par rapport aux tarifs réglementés, des prix fixes permettant de retarder les hausses des prix de l'énergie et la gratuité totale du changement de fournisseur. Le client est toujours libre de résilier à tout moment sans frais son contrat de fourniture d'énergie. Aucun frais n'est à engager en cas de résiliation et il y a toujours possibilité de revenir aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz à tout moment. Pour rassurer les

plus craintifs, l'association promet un accompagnement pour gérer les éventuels litiges.

Dans le même temps, l'association organise pour les Sainte-Mauriens un achat groupé de granulés en bois (Pellets).

L'association réalise un sondage afin d'orienter sa décision et pour que les Sainte-Mauriens donnent leur avis sur ce projet. Le formulaire sera à retourner en mairie, siège social de l'association, au plus tard le 10 octobre. A ce jour, plus de 200 foyers ont répondu favorablement au projet.

2 nouvelles permanences « complémentaire santé » :

Deux permanences auront lieu en mairie pour les nouveaux adhérents qui veulent prétendre au groupement « complémentaire santé » :

- vendredi 2 octobre : 9h/16h
- mercredi 7 octobre : 9h/12h, 13h30/16h

Renseignement : Claire Vachedor, présidente des Prix Malins des Sainte-Mauriens. Tél. 06 79 39 30 81.

A NE PAS MANQUER...

SEPTEMBRE

- 25 : fête de la gastronomie, dégustation gratuite de soupe pendant le marché
- 26 : portes ouvertes, entreprise SECTRONIC
- 27 : Family Zumba Party

OCTOBRE

- Du 3 au 18 : quinzaine d'automne chez les commerçants
- 8 : rando VTT et marche
- 10 : dîner dansant des Petits jardiniers
- 11 : bourse aux timbres, monnaies, cartes postales...
- 14 : collecte de papiers et ferrailles

- 18 : cyclocross de la Jugeraie
- 18 : repas des Aînés
- 21 : lecture d'album par Laure Mandraud - bibliothèque municipale
- 23 : loto de la FNATH
- 24 : repas du club Anne de Rohan
- 25 : vide-grenier, bourse aux vêtements et aux jouets

EXPOSITIONS

- Jusqu'au 4/10 : 46^e Salon artistique
- Jusqu'au 31/12 : « A la découverte du patrimoine moderne de la Ligne de train à Grande Vitesse » - maison du patrimoine